



Municipalité d'Ormstown
5, RUE GALE,
ORMSTOWN (Québec) J0S 1K0
Tél. 450 829- 2625 - Télécopieur 450 829-4162
Site internet : www.ormstown.ca

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2023

AVIS est par la présente donné que le conseil municipal de la Municipalité d'Ormstown tiendra une séance extraordinaire diffusée sur YouTube, **lundi le 12 décembre 2022 à 19h30** afin d'adopter le budget pour l'exercice financier 2023.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget, conformément à l'article 956 du Code municipal. A cet égard, toute personne désirant adresser des questions concernant le budget, doit le faire par écrit avant midi (12h00) le 9 décembre 2022, le tout à l'adresse courriel suivante : dg@ormstown.ca ou par la poste au : Directeur général, 5 rue Gale, Ormstown, J0S 1K0.

Une présentation sommaire du budget sera disponible à la réception de l'hôtel de ville ainsi que sur notre site internet www.ormstown.ca dès le 13 décembre 2022.

Donné ce 2 décembre 2022,

Jocelyne Madore
Secrétaire trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jocelyne Madore, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité, certifie sur mon serment d'office, avoir publié le présent avis dans les endroits désignés, de même que sur le site internet de la Municipalité en ce 2^e jour de décembre 2022.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 2^e jour de décembre 2022.

Jocelyne Madore,
Secrétaire trésorière adjointe